



Association belge des praticiens
de l'art infirmier

Les différenciations de fonctions avis du CFAI: Les Infirmiers spécialisés(13 juin 2017).

Delphine Haulotte

Présidente acn(Association belge des praticiens de l'art
infirmier)www.infirmieres.be

Co-présidente francophone du GT CFAI
Haute Ecole Léonard de Vinci



HAUTE ÉCOLE LÉONARD DE VINCI



Association belge des praticiens
de l'art infirmier



HAUTE ÉCOLE LÉONARD DE VINCI

- L'objectif du CFAI après avoir réalisé un profil de compétence de l'infirmier responsable de soins généraux en 2015, il a paru évident de décrire chaque fonctions des infirmiers. (l'IFIC en a 150!)
- Et dont l'IFIC propose un salaire selon sa fonction et des tâches et non selon le diplôme!!!!(souhait aussi des syndicats!)??? Nous les rencontrons le 27/11/17

Funciemodel voor de verpleegkundige zorg van de toekomst (toelating om uit te oefenen) Modèle de fonctions pour les soins infirmiers du futur (autorisation d'exercer)

Goedgekeurd door de Federale Raad voor Verpleegkunde tijdens de vergadering van 4 juli 2017
Approuvé par le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier en sa séance du 4 juillet 2017

Algemene zorgen Soins généraux		Gespecialiseerde zorgen Soins spécialisés		Advanced practice nursing Soins de pratique avancée	
Zorgassistent	Verpleegkundige*	Gespecialiseerde verpleegkundige	Verpleegkundig consulent	Verpleegkundig specialist	Klinisch verpleegkundig onderzoeker
Assistant de soins	Infirmier*	Infirmier spécialisé	Infirmier consultant	Infirmier de pratique avancée	Infirmier chercheur clinicien
<i>Health care assistants</i>	<i>Registered nurses</i>	<i>Specialized nurses</i>	<i>Nurse consultants</i>	<i>Advanced Practice nurses</i>	<i>Clinical nurse research consultants</i>

2 jaar/ans

3 jaar/ans

3 jaar/ans

3 jaar/ans

Ervaring in het specialisatiedomein / années d'expérience professionnelle dans le domaine de spécialisation*

l'agrément

**Om de erkenning te krijgen / Pour obtenir*

*Beantwoordt aan het beroeps- en competentieprofiel Verpleegkundige verantwoordelijk voor algemene zorg goedgekeurd door FRV
*Répond au profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux approuvé par le CFAI

Funciemodel voor de verpleegkundige zorg van de toekomst (studies en opleiding)

Modèle de fonctions pour les soins infirmiers du futur (études et formation)

Goedgekeurd door de Federale Raad voor Verpleegkunde tijdens de vergadering van 4 juli 2017
 Approuvé par le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier en sa séance du 4 juillet 2017

Algemene zorgen Soins généraux		Gespecialiseerde zorgen Soins spécialisés		Advanced practice nursing Soins de pratique avancée	
Zorgassistent	Verpleegkundige *	Gespecialiseerde verpleegkundige	Verpleegkundig consulent	Verpleegkundig specialist	Klinisch verpleegkundig onderzoeker
Assistant de soins	Infirmier*	Infirmier spécialisé	Infirmier consultant	Infirmier de pratique avancée	Infirmier chercheur clinicien
<i>Health care assistants</i>	<i>Registered nurses</i>	<i>Specialized nurses</i>	<i>Nurse consultants</i>	<i>Advanced Practice nurses</i>	<i>Clinical nurse research consultants</i>
HBO (3 jaar/ans) 180 ECTS	Bachelor (4 jaar/ans) 240 ECTS	Specialisatie/ spécialisation Min 20 ECTS	Specialisatie / spécialisation + spec VC/IC (20 ECTS)	Master ANP (2 jaar/ans) 120 ECTS + specialisatie / spécialisation	Doctorat
Niv 5	Niv 6	Niv 6	Niv 6	Niv 7	Niv 8

*Beantwoordt aan het beroeps- en competentieprofiel Verpleegkundige verantwoordelijk voor algemene zorg goedgekeurd door FRV
 *Répond au profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux approuvé par le CFAI

I. Introduction

- Aujourd'hui, on compte de très nombreuses spécialités et sous-spécialités infirmières au niveau mondial. Cependant, dans l'expérience du Conseil international des infirmières, la croissance du nombre des spécialisations infirmières, telle que constatée ces deux dernières décennies, s'est faite en l'absence d'une conception d'ensemble des titres, domaines de pratique, éducation, normes de pratique et filières d'accès à cette catégorie de personnel infirmier.

- Conseil international des infirmières (CII-ICN) définit l'infirmière spécialisée comme «une infirmière préparée à tous les niveaux afin de se spécialiser dans un domaine particulier ou une branche des soins infirmiers» (Conseil international des infirmières, 1986, Rapport sur la Réglementation des soins infirmiers. Genève, CII, p46)



- La pratique de l'infirmier spécialisé inclut des rôles dans la pratique clinique, l'enseignement, l'administration, la recherche, la consultance (European Specialist nurses organisation, ESNO, 27 octobre 2015)





Association belge des praticiens
de l'art infirmier



- On sait qu'il existe depuis quelques années des spécialités comme pédiatrie, soins intensifs, anesthésie, santé mentale qui sont établis en Europe
- Mais il y a l'existence de **nouvelles spécialités** comme urologie, oncologie, diabète, soins de plaies. De plus, le développement de technologies médicales plus hautes et des traitements plus sophistiqués exigent des infirmiers spécialistes pour assurer la sécurité des soins, de la pratique de jugement clinique pour pallier le manque de médecins.



Association belge des praticiens
de l'art infirmier



- D'une part, les spécialisations, officiellement reconnues ou non selon les pays, portent sur des domaines et groupes de patients liés aux divers domaines de spécialisations médicales, tels que les soins intensifs, les soins d'urgence, les soins en bloc opératoire, l'anesthésie, la santé mentale, les soins pédiatriques et néonatalogiques, les soins gériatriques... S'y ajoutent de nouvelles spécialisations telles que l'oncologie, l'urologie, la neurologie ... Comme le médecin spécialiste est aussi d'abord un médecin généraliste, l'infirmière spécialisée ne laisse en aucun cas de côté son rôle d'infirmière générale

II. Qu'est qu'un infirmier spécialisé

- un infirmier responsable de soins généraux qui a suivi une formation supplémentaire dans un domaine de soins spécifiques, ce qui lui permet de pratiquer comme expert dans un domaine spécialisé.
- La pratique de l'infirmier spécialisé peut inclure un rôle dans la pratique clinique, l'enseignement, l'administration, la participation à la recherche et à la consultance dans son domaine de spécialité.
- Il développe des compétences propres à sa spécialisation

III. Ses compétences par rapport à l'infirmier?

vont être modifiées, plus en lien avec les spécialisations

- **2.1 Responsable du processus de soins : infirmier expert**
- **2.2 Communicateur**
- **2.3 Collaborateur**
- **2.4 Acteur d'un développement professionnel**
- **2.5 Promoteur de la santé**
- **2.6 Organisateur et coordinateur des soins**
- **2.7 Promoteur de la qualité**

1. Responsable du processus de soins : infirmier expert

- Avoir connaissance des ressources disponibles au plan national et local en lien avec le domaine de spécialisation (par exemple : informations, groupes de soutien, services)
- Une bonne connaissance théorique de la pratique infirmière dans la spécialisation clinique
- Compétences avancées en soins infirmiers cliniques relevant du domaine de spécialisation

- Gestion des situations d'urgence typiques du domaine de spécialisation
- Est autorisé à prescrire dans son domaine de spécialité
- Agit de manière autonome dans son domaine de spécialité



Acteur d'un développement professionnel

- L'infirmier spécialisé suit les dernières tendances, visions et évolutions que connaît le secteur des soins de santé et les met en œuvre dans le cadre de son travail, dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle



- Il participe au développement, à l'application et à l'évaluation de procédures et de méthodes validées dans le cadre de la pratique infirmière dans le domaine de spécialité.

Promoteur de la santé

- Suit les politiques sanitaires dans son domaine de spécialisation au niveau tant nationale que locale.
- Stratégies nationales et locales de promotion de la santé et de prévention des maladies appliquées dans le domaine de spécialisation
- Connaissance des outils de promotion de la santé et de prévention des maladies adaptés aux patients, groupes et collectivités, notamment dépistage, conseils et encadrement spécifiques au domaine de spécialisation

Organisateur et coordonnateur des soins

- il est responsable de la réalisation des activités de soins spécialisés relatives au patient/client, et de la continuité des soins. ~~24 heures sur 24, 7 jours sur 7.~~



Promoteur de la qualité

- Utilise et participe de façon active à la recherche sur les données probantes à l'appui d'une pratique spécialisée sûre, efficace et efficiente
- Utilise des analyses systématiques pour améliorer l'expérience du patient/client et les résultats dans son domaine de spécialisation.

IV.responsabilités

- 1.Responsabilités de première ligne dans les deux domaines/rôles spécifiques définis au point précédent
- 2.Responsabilités de deuxième ligne de référent, expert dans les deux domaines spécifiques auprès des infirmiers responsables de soins généraux de première ligne et des équipes de soins dans tous les milieux de pratique.

3. L'amélioration de la qualité des soins par la participation (la recherche, coordination de soins etc...)
4. Connaît les limites de son domaine de pratique et de sa propre compétence de sa spécialité

- 5. Des soins sécuritaires pour le patient/client et son entourage via :
- l'analyse critique continue de la qualité des actes infirmiers spécialisés, tant ceux réalisés soi-même que ceux délégués ;
- le recyclage et la formation continue tout au long de la carrière ;
- la formation des personnes sous sa responsabilité (étudiants infirmiers et en spécialités, assistants de soins, patients/clients, membres de la famille, etc.).

Merci pour votre écoute!

